

Je voudrais savoir si l'hymne anglais « God save the queen » était à l'origine un chant français « Dieu sauve le roi » que des voyageurs anglais auraient entendu chanté par des religieuses françaises et qu'ils auraient ensuite adapté en anglais... dans diverses encyclopédies, nous est donnée une origine plus ou moins lointaine, mais pas un mot d'une quelconque origine française. Merci.

Réponse apportée le **02/07/2013** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Nous avons trouvé confirmation de cette origine française possible dans plusieurs sources mais aucune ne semble définitive :

Dans l'ouvrage L'Europe des hymnes dans leur contexte historique et musical de Xavier Maugendre. Liège : Mardaga, 1996

Résumé : Pharmacien de profession, X. Maugendre s'est passionné depuis plusieurs années pour les hymnes nationaux d'Europe. C'est en amateur enthousiaste qu'il a rassemblé, avec une infinie patience, une vaste documentation concernant à la fois la musique et le texte de ces hymnes exécutés lors de fêtes nationales, défilés militaires, cérémonies officielles ou même jeux olympiques.

A la page 79 dans le chapitre intitulé : Quel est l'auteur de la musique de God save the King?, vous pouvez lire les hypothèses données selon les origines suisse, danoise, allemande, française et anglaise :

Extrait : »Sait-on que l'hymne britannique est tiré d'un cantique d'action de grâce, composé à l'occasion de l'opération d'une fistule que subit Louis XIV en 1686. C'est la supérieure de Saint-Cyr, Mme de Brinon, qui en avait écrit les paroles et Lully la musique.

Quelque temps plus tard le compositeur allemand Georg Friedrich Haendel, de passage à Versailles, l'entendit chanter, le trouva fort beau et le nota. Il en fit un usage immédiat. S'étant rendu à Londres, il demanda à un clergyman nommé Carrey de le traduire et Grand Dieu sauve le roi devint God save the King.

Après avoir légèrement modifié l'harmonisation du thème, Haendel s'en fut à la cour où il offrit au roi, comme étant une œuvre personnelle, le cantique à la gloire de Louis XIV. Très flatté, Georges 1er déclara que, dorénavant, le God save the King serait exécuté lors des cérémonies officielles. »

Voir aussi sur la page du site Chambéry-Aix-les-bains : Chronique de la France musicale à travers les siècles, le dossier consacré à la musique de l'hymne anglais

Vous trouverez également l'histoire détaillée de cet hymne dans l'article God save the Queen de l'encyclopédie Wikipedia qui confirme qu'une des origines plausibles de cet hymne est française.

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d'information)